



**Réunion du bureau
du 8 juillet 2021 à 18h (heure de Paris)
Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Denis MATHEN, Président, M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; M. Kadevi ETSE, Vice-Président ; Mme Valérie PENEAU, Trésorière ; Mme Patricia-Dominique LACHAT, Trésorière-adjointe ; M. Christian HEBRANT ; M. Eugène EKOUE ; Mme Zoé DOGBEAVOU.

La prochaine réunion du bureau de l'APREF est fixée au

Vendredi 17 septembre à 18h (heure de Paris)

La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom

ORDRE DU JOUR

1. **Présentation de la seconde édition de la lettre dématérialisée et réflexion sur la prochaine édition**
2. **Point financier (changement de banque)**
3. **Point sur la mise en œuvre des décisions du dernier bureau (échancier des tâches)**
4. **Point d'étape sur le forum de Namur**

I. Présentation de la seconde édition de la lettre dématérialisée et réflexion sur la prochaine édition

Validation de la deuxième édition de la lettre dématérialisée

L'ensemble de la lettre est approuvé par le bureau. Trois modifications sont à apporter :

- Ajouter dans la rubrique « Vie de l'association » une information sur l'OIF et leur proposition d'alimenter le vivier d'expert
- Retravailler la mise en page afin qu'il n'y ait pas d'espace blanc
- Ajouter un lien avec le formulaire d'inscription, le programme et le clip vidéo réalisé par Monsieur MATHEN sur le forum de Namur

Troisième édition de la lettre dématérialisée

La prochaine édition portera spécialement sur le forum de Namur. A cet effet, Monsieur MATHEN proposera un projet de sommaire à la prochaine réunion de bureau en collaboration avec le Secrétariat général.

II. Point financier

Changement de banque

Suite à l'importance constatée de frais bancaires chez BNP Paribas, le bureau valide le changement de banque vers Le Crédit Lyonnais. La Trésorière, la Trésorière adjointe, le Secrétaire général et le Président sont habilités à réaliser des opérations. Le chargé de mission pourra accéder au compte en consultation.

III. Point sur la mise en œuvre des décisions du dernier bureau (échancier des tâches)

Prolongation du stage de la chargée de mission

Le bureau valide la prolongation du stage de Zoé DOGBEAVOU.

Nouveau délégué territorial du Sénégal

Si aucune réponse de la part de Monsieur Bassirou Séné, Monsieur MATHEN propose de prendre contact avec l'Ambassadeur du Sénégal en Belgique.

Assemblée générale et future gouvernance de l'Association

Le Secrétariat général commencera à préparer l'Assemblée générale de décembre et cette question sera ajouté à l'ordre du jour du prochain bureau.

Adhésion du Maroc

L'Ambassadeur du Maroc sera à nouveau à nouveau relancé par l'intermédiaire de Madame Souleimani, conseillère à l'ambassade.

5. Point d'étape sur le forum de Namur

Lancement des invitations au forum de Namur

Les invitations seront envoyées aux préfets français, suisses et gouverneur belge, par les services Monsieur MATHEN avant le 15 juillet par un courrier à sa signature et à celle du Secrétaire général. Le Secrétariat général se chargera de transmettre l'invitation à l'ensemble des sous-préfets français. Ces invitations seront envoyées par les services de Denis MATHEN avec le

programme, la note d'intention, le formulaire d'inscription, la fiche logistique, et les fiches des hôtels.

Modification du formulaire d'inscription

Une mise en cohérence des dates sera effectuée sur le formulaire d'inscription. Il sera à retourner pour le 10 octobre ainsi que les réservations d'hôtels.

Confection de drapeaux reprenant le logo de l'APREF

Les devis concernant le cout de confection de drapeaux pour le forum de Namur seront étudiés par Madame Péneau avant validation par le bureau lors de la prochaine réunion.

Participation de l'OIF au forum

Monsieur MATHEN répondra au courrier de l'OIF en demandant que l'intervenant désigné participe à une table ronde mais adresse également un message plus général de l'OIF en ouverture du colloque.

Participation des intervenants haïtiens

Madame Azam-Pradeille sera sollicitée concernant la participation des intervenants haïtiens afin de savoir s'il est toujours envisageable qu'ils participent au forum malgré le contexte politique.

Prise en charge des frais d'hébergement et de transports des orateurs et des membres du bureau

Les frais d'hébergements et de transports des orateurs seront pris en charge à leur demande. Ainsi, Monsieur MATHEN contactera les intervenant non-français individuellement, dès réception de sa confirmation de participation afin de savoir s'ils ont besoin d'un financement de la part de l'APREF ou si leurs frais peuvent être pris en charge par leur administration. Madame Péneau contactera les orateurs français sur le même sujet. S'agissant des membres du bureau, ils prendront en charge leurs frais de déplacement. La question de la prise en charge de leurs frais d'hébergement sera tranchée aux vues de l'évolution des recettes et des dépenses confirmées.

Monsieur AMANI prendra contact avec la Direction OIF Afrique de l'Ouest afin de savoir si l'Organisation contribuer à la prise en charge des frais de déplacement des orateurs et membres du bureaux venant d'Afrique.